

TAXE D'APPRENTISSAGE

LYCEE POLYVALENT LEON BLUM
5 rue Jean GABIN
94000 Créteil
TEL: 01.48.99.22.48
Mail : ce.0941413a@ac-creteil.fr





INFORMATIONS SUR VOTRE TAXE D'APPRENTISSAGE 2022

La loi n° 2018-771 du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel instaure une réforme importante de l'apprentissage et de ses modalités de financement. Ainsi, la loi a porté une nouvelle architecture de la taxe d'apprentissage, répartie en deux fractions, l'une de 87% dédiée au financement de l'apprentissage et la seconde, le solde de 13% dédié au développement des formations technologiques et professionnelles initiales, hors apprentissage et à l'insertion professionnelle.

Comment verser votre taxe d'apprentissage au lycée ?

- En 2020, les modalités de collecte de la taxe d'apprentissage ont évolué dans le cadre de la « Loi Avenir professionnel », dite « Loi Avenir ».
- La taxe d'apprentissage est toujours égale à 0.68% de la Masse Salariale.
- Vous avez jusqu'au 31 mai 2022 pour verser votre taxe d'apprentissage

Le nouveau « barème » de la taxe d'apprentissage :

13% seulement des fonds que vous versez (contre 23% avant) sont destinés à des dépenses libératoires.

Le versement doit se faire directement auprès des organismes habilités, choisis par l'entreprise, sans passer par un intermédiaire. *En application de l'article L. 6241-4 du code du travail.*

Le lycée Léon Blum est éligible à recevoir votre taxe d'apprentissage :

Nous pouvons bénéficier de la taxe d'apprentissage.

En 2022, vous pouvez affecter directement votre barème au lycée Léon Blum de Créteil sans passer par un intermédiaire.

Le code d'habilitation du lycée est : 0941413A

Par chèque à l'ordre du lycée Lycée BLUM

Par virement bancaire :

| Identifiant national de compte bancaire - RIB | | | | | | | |
|---|--------------|--------------|---------|---------------|--|--|--|
| Code banque | Code guichet | N° de compte | Clé RIB | Domiciliation | | | |
| 10071 | 94000 | 00001001207 | 34 | TPCRETEL | | | |

Identifiant international de compte bancaire - IBAN

| IBAN (International Bank Account Number) | | | | | | | |
|--|------|------|------|------|------|-----|----------------------------|
| | | | | | | | BIC (Bank Identifier Code) |
| FR76 | 1007 | 1940 | 0000 | 0010 | 0120 | 734 | TRPUFRP1 |

Lycée habilité à percevoir la taxe d'apprentissage

Créé en 1977, le Lycée Léon Blum est situé dans la base de loisirs de Créteil.

Lycée polyvalent accueillant 1 247 élèves, il propose des formations diversifiées : baccalauréats généraux, baccalauréat technologique (STMG), baccalauréats professionnels (métiers du commerce et de la vente), CPGE Lettres option Cinéma et Histoire des Arts, ainsi qu'une classe « parcours préparatoire au professorat des écoles » (PPPE)

Le lycée offre également des dispositifs spécifiques : section européenne anglais ; classe d'accueil UPE2A ; unité localisée d'inclusion scolaire (ULIS handicaps moteurs).

Exemples de réalisations engagées grâce aux contributions de taxe d'apprentissage 2020/2021

Équipement des espaces pédagogiques

- Création d'un nouvel espace pédagogique d'apprentissage à l'ère du numérique
- Mobilier ergonomique
- La mise en œuvre des apprentissages pour une professionnalisation progressive.

Rénovation des espaces

- La réfection des salles informatiques.
- Rafraîchissement des salles,
- Meilleure ergonomie des postes de travail,
- Une plus grande polyvalence des lieux

Nos projets futurs

- Favoriser l'ouverture internationale (stages à l'étranger)
- Magasin pédagogique virtuel



Notre réalisation 2021

Création d'un nouvel espace pédagogique d'apprentissage



Une équipe de plus de 150 enseignants et personnels du lycée, engagés dans la réussite de chaque élève



MERCI !

Toutes nos actions ont démontré leur efficacité, la réussite de nos élèves s'en est trouvée renforcée avec des résultats aux examens en hausse généralisée (90% de taux de réussite en 2021).

Avec votre aide, continuons cet effort d'excellence !

NOUS COMPTONS SUR VOUS!